



Un Budget CGOS pour 2017 inacceptable ! La FHF adopte un budget de régression des œuvres sociales sans précédent

Après une ponction sans précédent sur le budget de l'ANFH (300 millions prélevés pour abonder le budget de la sécu) c'est au tour du CGOS (comité de gestion des œuvres sociales) de subir une attaque sans précédent.

Confronté aux conséquences de la politique d'austérité imposée par le gouvernement dans le cadre du pacte de responsabilité (3,5 milliards d'économie supplémentaires, baisse des effectifs, augmentation du nombre de contractuels, gel du point d'indice ...) et alors que les besoins ne cessent d'augmenter, notamment en terme de complément de salaire, le CGOS est menacé dans la mise en œuvre de sa politique sociale.

Pour la première fois de son histoire les organisations syndicales, siégeant au Conseil d'Administration du CGOS, ont toutes voté contre le projet de budget 2017 lors du Conseil d'Administration National du 14 décembre, pour autant il est adopté grâce à la FHF (les représentants des directeurs d'établissements) et à la voix prépondérante du Président.

Il prévoit :

- Une baisse du complément de salaire en cas de maladie (de 47,5 à 45% du salaire)
- Une baisse de la prestation décès, de 673 euros à 163 euros
- La suppression annoncée de la prestation « mariage » (265 euros)
- Du coupon sport
- Des mesures plus restrictives pour les aides remboursables
- La baisse de la prestation naissance, après les différentes baisses déjà réalisées en 2016 (retraite, adoption,...)

Cette situation est inacceptable, les hospitaliers ne sont pas responsables de cette situation, ils en sont les victimes !

En effet, si la maladie augmente autant depuis plusieurs années, devenant la première cause de dépense, c'est entre autres raisons, la conséquence des conditions de travail de plus en plus dégradées, de la course à la productivité, et de l'insuffisance des effectifs !

C'est pourquoi nous revendiquons l'abandon du projet de budget 2017, le rétablissement de toutes les prestations et des taux de 2015. Maintien de la prestation maladie, maintien de toutes les prestations sociales du CGOS, augmentation du budget national.

L'assemblée générale de juin devra rétablir la situation en faveur des hospitaliers, nous ne lâcherons rien ! C'est une raison supplémentaire de préparer la mobilisation et la grève nationale du 7 mars.

Nous le lâchons rien !

Le secrétariat fédéral

Paris, le 22 décembre 2016

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome

